

ANNUAIRE

DES PROFESSIONNELS
QUALIPLUIE®



Valoriser la gestion des eaux de pluie



POURQUOI FAIRE APPEL A UN
PROFESSIONNEL

QUALIPLUIE®



Maîtrisez la gestion de vos eaux pluviales en toute sérénité grâce à votre expert Quali pluie®, avec :

- Un **Label Quali pluie®** défini selon des critères rigoureux (qualité, réglementation, savoir-faire)
- Une gestion **durable** et **performante** des eaux pluviales à la parcelle
- Une installation **conforme aux « règles de l'art »** et aux normes en vigueur
- La possibilité d'un **service après-vente fiable**
- Des **informations complètes** sur la réglementation, les risques sanitaires et vos responsabilités
- Des **conseils personnalisés** sur les matériaux et solutions techniques et écologiques
- La garantie d'un **référént technique** dédié et d'une assurance décennale adaptée
- L'assistance à la recherche de **subventions** pour financer votre installation.

QUALIPLUIE

En résumé, Quali pluie® est un **gage de confiance** pour mieux gérer l'eau, économiser et agir pour l'environnement.

Scannez le QR Code pour
découvrir la vidéo de présentation
ou cliquez [ici](#) pour en savoir plus :



LISTE DES ENTREPRISES FORMÉES

AMÉNAGEMENT MULTI SERVICES

06 84 54 10 39

24 Bis avenue de la Carelle,

94290 Villeneuve Le Roi

a.m.s.idf94290@gmail.com

ANTONY

01 46 44 47 30

92 Avenue Victor Hugo, 92140

Clamart

contact@antonyentreprise.com

LACROIX

06 07 70 98 54

25 rue Truffaut, 75017 Paris

contact@ets-lacroix.com

MARÉCHAL

01 45 69 99 04

24 Chemin des Closeaux,

94440 Villecresnes

contact@laurent-marechal.fr

SGABB

01 46 21 18 76

14 avenue Pierre Grenier,

92100 Boulogne Billancourt

sgabb@sgabb.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

La **CAPEB**, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est la première organisation patronale de France. Reconnue par les pouvoirs publics, elle mène des missions d'intérêt général depuis 1946 et accompagne les entreprises artisanales du bâtiment.

L'ATEP (Acteurs du Traitement des Eaux de la Parcelle) est un syndicat professionnel rassemblant fabricants, entreprises de services et partenaires pour promouvoir et structurer la gestion et la valorisation des eaux de la parcelle.

La **CNATP** (Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage), créée en 1993, est l'organisation professionnelle qui défend, représente, informe et accompagne au quotidien les entreprises artisanales des travaux publics et du paysage.

